



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Saint-Gaudens

Saint-Gaudens, le **23 DEC. 2024**

Le préfet de la région Occitanie
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs
les membres de la CSS Fibre Excellence

Objet : CCS Fibre Excellence

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) Fibre Excellence qui se tiendra :

**Le mercredi 15 janvier 2025 à 15H00
Sous-préfecture de Saint-Gaudens**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte rendu de la CSS du 14 février 2024 ;
- Bilan de l'activité de la société FIBRE EXCELLENCE SAINT-GAUDENS ;
- Bilan de l'activité de l'inspection des installations classées ;

- Questions diverses.

Pour le préfet de la Haute-Garonne
et par délégation :
Le sous-préfet de Saint-Gaudens,


Gilles PELLEGRIN

Secrétariat des CSS - DREAL Occitanie
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX
Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96
mél : css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr